



# CONCOURS TALENTS DE LA CREATION D'ENTREPRISE

## Catégorie « Essaimage »

### Qu'est-ce que le prix « Talents de l'Essaimage » ?

Les prix « Talents de l'Essaimage - Création » et « Talents de l'Essaimage – Reprise d'entreprise », organisés par BGE en partenariat et en collaboration avec l'association DIESE, récompenseront deux entrepreneurs qui ont bénéficié d'un accompagnement de leur ancien employeur, dans le respect de la charte de l'association DIESE (notamment le respect de la confidentialité, un accompagnement professionnel et personnalisé, la mise en œuvre d'une pédagogie du faire-faire, le suivi post-crétion/reprise).

L'entrepreneur présentera un dossier de candidature (parcours personnel et professionnel, les grandes étapes de la création/reprise de son entreprise, présentation de l'activité, du marché, des éléments financiers, etc.).

Les prix nationaux appelés « Mentions Spéciales Talents de l'Essaimage » sont dotés par DIESE (pour un montant total de 8.000 €) et valoriseront le binôme « lauréat essaimé » et l'entreprise qui a aidé à la création/reprise.

### Qui peut participer ? Quels sont les critères d'éligibilité ?

Les prix « Talents de l'Essaimage - Création » et « Talents de l'Essaimage – Reprise d'entreprise » s'adressent aux entrepreneurs qui répondent aux seuls 2 critères suivants :

- avoir créé ou repris son entreprise entre **janvier 2011 et mars 2012** (pour les créateurs d'entreprise : le justificatif de dépôt des statuts de l'entreprise sera annexé au dossier d'inscription / pour les repreneurs d'entreprise : l'acte définitif de cession sera annexé au dossier d'inscription).
- **Avoir été accompagné dans le cadre d'un dispositif d'essaimage** mis en place par l'ancien employeur dans le respect de la charte de l'association DIESE.

### Comment participer ? Comment s'organise la sélection ?

- Remplir un formulaire d'inscription, en ligne sur le site [www.concours-talents.com](http://www.concours-talents.com)
- Clôture automatique des inscriptions le 30 avril à minuit.
- La sélection du prix national se déroulera en 2 temps : sur dossier en juillet et sur audition en septembre pour les finalistes. Les membres de DIESE feront partie des experts associés à la sélection ainsi que les BGE et d'autres acteurs de l'accompagnement.

### Quels sont les critères d'évaluation ?

La sélection des candidatures s'opère sur la base des éléments suivants :

- Parcours de l'entrepreneur accompagné par son entreprise (du salariat à l'entrepreneuriat)
- Esprit d'entreprendre (qualités entrepreneuriales)
- Qualité du projet
- Perspectives de développement ou de pérennisation
- Mise en œuvre du projet depuis sa création/reprise

### Informations et contacts :

Tél. 01 53 34 12 90

[info@concours-talents.com](mailto:info@concours-talents.com)

[www.concours-talents.com](http://www.concours-talents.com)